

Le meurtre d'un homme copte par le vénéré Moïse (béni soit-il) ? est-il compatible avec son infaillibilité

<"xml encoding="UTF-8?>

Question 

? Le vénéré Moïse a-t-il tué ou pas un homme égyptien comme il été mentionné dans le coran

[Résumé de la réponse](#)

Tous les prophètes de Dieu (avec de degrés différents) sont infaillibles. Ils sont au sommet de la perfection et sont les plus proches et les plus appréciés de Dieu. Ils ont des devoirs beaucoup plus importants et lourds par rapport aux autres. Ils considèrent toute attention portée à autre que Dieu comme un lourd péché. Les érudits et le savants islamiques ont exprimé divers points de vue concernant l'infaillibilité du vénéré Moïse (béni soit-il) et ils ont prouvé son innocence dans l'évènement qui aboutit à la mort d'un homme copte (pharaonien). Le plus important point à soulever à cet effet, c'est que le vénéré Moïse (béni soit-il) ne commit pas un péché dans cet évènement et que son œuvre n'était que l'abandon de l'acte prioritaire. S'agissant de l'homme capte (pharaonien), il est dit que son meurtre n'était pas, pour certaines raisons, haram (interdit), mais le mieux serait que le vénéré Moïse (béni soit-il), ne s'y précipitait pas. Les expressions du Coran ne sont pas en contradiction avec l'infaillibilité du vénéré Moïse (paix et bénédiction de Dieu sur lui). Le vénéré Imam Réza, répondit, en ces termes, à une question que Maamoun lui posa, sur ce sujet : « Ce meurtre est l'œuvre de Satan, ennemi juré des humains, qu'il égare manifestement ! » Questionné au sujet de la phrase du vénéré Moïse qui dit « Seigneur, j'ai commis une injustice envers moi-même, pardonnez-le-moi » l'Imam Réza répondit : « On entend par « c'était l'œuvre de Satan » la bagarre qui éclata entre deux hommes et non pas l'œuvre de Moïse . « , j'ai commis une injustice envers moi-même » signifie qu'il ne devait pas entrer dans la ville et « Pardonnez-le-moi » signifie le fait de se dissimuler aux yeux des Pharaoniens

Pour apporter les éléments de réponse à cette question, il faut rappeler, tout d'abord, certains : points

- A) Pour donner une courte explication de l'infaillibilité, il faut dire que l'infaillibilité signifie de se préserver, de se mettre à l'abri et d'avoir recours à une chose. 1 [1] les théologiens estiment que l'infaillibilité est une grâce qui donne à l'individu le motif de ne pas désobéir à Dieu, d'éviter [de commettre le péché alors qu'il a les moyens et la force de le faire. 2 [2]
- B) Nous évoquons ci-dessous, certaines raisons de l'infaillibilité des prophètes (que la paix (et la bénédiction de Dieu soient sur eux

En cas de l'absence de l'infaillibilité des prophètes, la raison de l'envoi et de l'avènement des prophètes serait, totalement, remis en cause, car les prophètes furent envoyés pour éclairer les gens et leur permettre de distinguer le bien et le mal. Ils furent envoyés pour préparer les gens à se purifier le corps et l'âme afin de parvenir à la perfection et de trouver le salut dans le monde d'ici-bas ainsi que dans l'au-delà, un objectif dont la réalisation serait impossible sans l'infaillibilité des prophètes. Car, si un tel péché était commis, nous serions devant deux choix : obéir à celui qui avait commis ce péché ou éviter de le faire. En cas de désobéissance, l'utilité de l'avènement à la prophétie serait, complètement, exclue et nulle et non avenue et en cas d'obéissance, c'était beaucoup plus absurde, car il n'est pas permis d'obéir à quiconque qui .commet le péché

Le péché du prophète, que ce soit commis avant ou après son avènement à la prophétie, .entraînerait la haine et la désobéissance des gens à son égard

Les raisons qu'on vient de mentionner plus haut ainsi que d'autres raisons évoquées sur ce sujet nous amènent à réitérer que l'infaillibilité des prophètes est certaine

- C) Comment l'infaillibilité du vénéré Moïse est-elle compatible avec l'apparence de certains versets coraniques, par exemple, celui qui porte sur le meurtre d'un homme copte par lui

Le noble coran dit : « Un jour il entra dans la ville sans qu'on l'eût remarqué, et il vit deux hommes qui se battaient ; l'un était de sa nation, l'autre était son ennemi. L'homme de sa nation lui demanda du secours contre l'homme de la nation ennemie. Moïse le frappa du poing et le tua ; mais, revenu de son emportement, il dit : C'est une œuvre de Satan ; il est notre ennemi déclaré, il nous égare. Seigneur, dit-il, j'ai commis une injustice envers moi-même, pardonnez-le-moi. Et Dieu lui pardonna, car il est indulgent et miséricordieux ».3 [3] la question qui se pose, ici, est la suivante : Comment la phrase de Moïse qui dit « « Ce meurtre est l'œuvre de Satan, ennemi juré des humains, qu'il égare manifestement ! » ou sa phrase qui dit « Seigneur, j'ai commis une injustice envers moi-même, pardonnez-le-moi » est compatible avec son infaillibilité ? A ce propos, nous devons dire que l'un des gens de la cour de Pharaon, qui était copte, constraint l'un des adeptes de Moïse à apporter des bois à brûler. C'est pour cette raison qu'ils commencèrent à se battre. C'est en ce moment-là que Moïse arriva, frappa du poing l'homme copte (pharaonien) et le tua. 4 [4] Les exégètes avancent cette interprétation que cette œuvre de Moïse était l'abandon ce qui est prioritaire. Avec une telle œuvre, il se mit dans l'embarras et la difficulté, car cette œuvre lui valut d'être traqué par les Pharaoniens. L'abandon de ce qui est prioritaire n'est pas en soi un acte interdit, là, le vénéré Moïse n'avait commis une œuvre en soi interdite, mais, il serait mieux de voir vénéré Moïse opter pour le choix meilleur. 5 [5] Dans le livre, UYUN AKHBAR AL-REZA, il est écrit : « Le vénéré Imam Réza, répondit, en ces termes, à une question que Maamoune lui posa, sur ce sujet : « Ce meurtre est l'œuvre de Satan, ennemi juré des humains, qu'il égare manifestement ! » Questionné au sujet de la phrase du vénéré Moïse qui dit « Seigneur, j'ai commis une injustice envers moi-même, pardonnez-le-moi » l'Imam Réza répondit : « On entend par « c'était l'œuvre de Satan » la bagarre qui éclata entre deux hommes et non pas l'œuvre de Moïse . «, j'ai commis une injustice envers moi-même » signifie qu'il ne devait pas entrer dans la ville et « Pardonnez-le-moi » signifie le fait de se dissimuler aux yeux des ennemis, car l'une des significations du terme « Ghafran » consiste à se dissimuler et à se couvrir ». 6 [6] Dans son livre intitulé « Tanzih ol Anbiya » Seyyed Morteza Elm Al-Hoda explique, ce verset, de la manière suivante

On entend par injustice l'abandon de l'acte prioritaire qui consistait à retarder la mort de

l'homme copte, et le vénéré Moise se précipita de venir au secours de l'un de ses adeptes dans le meurtre de cet homme. Donc, il abandonna l'œuvre prioritaire et se priva de la récompense que l'acte recommandé lui apporterait. C'est pourquoi, il dit : « Seigneur, j'ai .« commis une injustice à mon égard

On entend par sa phrase « C'était l'œuvre de Satan » que le vénéré Moise n'avait pas [l'intention de tuer l'homme copte et il ne voulait que de venir au secours de son adepte ». 7 [7

Dans le Tafsir Tebyan, cheikh Toussi dit : « Le meurtre de cet homme copte n'était blâmable. Dieu lui avait ordonné de le tuer. Mais, le mieux pour Moise était de retarder, pour certaines considérations, ce meurtre, or, c'est œuvre de Moise, était l'abandon de ce qui est prioritaire. C'est pour cette raison que Moise demanda à Dieu de lui en pardonner. 8 [8] l'auteur de Majma' al-Bayan répond ainsi à une question posée sur ce sujet : « Ce meurtre était censé permettre à un croyant de se débarrasser d'un oppresseur. Or, il n'est pas blâmable. » 9 [9] Dans le Tafsir « Fath al qadîr , il est écrit que « j'ai commis une injustice à mon égard » veut dire que les Pharaoniens me tueront pour avoir commis ce meurtre. Et « Pardonnez-le-moi » correspond à ce que Moise sollicite Dieu de faire dissimuler ce meurtre pour que Pharaon n'en .« ait pas conscience

A ce propos, au verset 14 de la sainte sourate 26 « les Poètes » du noble coran, nous lisons « Et pour eux, j'ai sur moi un péché ! Je crains, donc, qu'ils ne me tuent. » Cela témoigne de ce que les Pharaoniens pouvaient commettre à l'encontre de Moise et ne veut pas dire que le [vénéré Moise (béni soit-il) était, vraiment, un pécheur. 10 [10

On peut conclure que le péché et le vice ont différentes étapes et divers degrés. Parfois, l'on transgresse la Charia et les prescriptions morales, et cela est en contradiction avec l'inaffabilité, mais, parfois, il ne s'agit que de l'abandon de l'œuvre prioritaire, ce qui pourrait être pour les Proches et Amis de Dieu, un manque d'obligation, mais, il n'est pas incompatible .avec l'inaffabilité

Pour plus d'information, référez-vous

(Index de l'inaffabilité dans le coran, n° 7697 (site : 7789

(Index de l'inaffabilité du point de vue du Coran, n° 7651 (site : 7726

Mofradat Ragheb et ketab Al-'Ayn [1]

.Sobhani Jaafar, Mohazerat al-Hayat, p. 405 [2]

.La sainte sourate " les Récits" versets 15 et 16 [3]

Makarem Chirazi, Tafsir Nemouneh, tome 16, p. 42. Makarem Chirazi, Tafsir al-Bayan, [4] tome 7 et 8. Cheikh Toussi, Tafsir Tebyan, tome 2, p. 391. Tafsir-e Asna Ashari, tome 10, p.

.94

.Tafsir Nour Al-Saghaly, tome 4, P. 119, Tafsir-e Asna Ashari, tome 10, p. 94 [5]

UYUN AKHBAR AL-REZA, p. 155, chapitre 15, Tafsir Nour Al-Saghallyn tome 4, p. 119, [6]
.Al-Mizan, tome 16, p. 18

.Citation : Majma' al-Bayan [7]

.Tafsir Tebyan, tome 2, p. 291, édition, Heli [8]

.Tabarsi Fazl Ibn Hassan, Majma' al-Bayan, tome 7, p. 382 [9]

.Soukani Mohammad Ibn Ali, Tafsir Fath al-Qadi, tome 4, p. 164 [10]